

Infos utiles

Mairie d'Arçon

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 - Fermeture le mercredi après-midi.
- Tél. / fax 03 81 46 27 21

Déchetterie Maisons-du-Bois

Lièvreumont Horaire hiver :

du 1^{er} octobre au 31 mars :
mercredi 14 h à 17 h et samedi 9 h à 12 h
Tel. 03 81 46 27 00

Dates à retenir

Depuis le 25 septembre : le Qi Gong a repris à la salle des fêtes.
Rendez-vous tous les mercredis de 18h30 à 19h30.

Le 9 octobre à 14h : Salle des fêtes, Reprise du club de l'amitié

Le 12 octobre : salle des fêtes à partir de 20h, soirée Couscous au profit de l'association « Pays d'Afrique » (14€ Couscous, 12€ poulet, 8€ enfant 6 à 12 ans). Renseignements et inscription auprès de Bernadette Marguet (03 81 39 00 49) ou Patricia Girardet (03 81 46 61 28)

Le 9 novembre 2012 à partir de 20h : tarot du téléphone salle polyvalente de Gilley

Le 11 novembre : Cérémonie au monument aux morts d'Arçon à 9h45, suivie de la traditionnelle messe à 10h30 à Montbenoit et de la cérémonie du haut-canton au monument aux morts de Montbenoit.

Le 16 novembre : à 12h, repas des anciens offert par la commune : inscription en mairie avant le 8 novembre

Les 6 et 7 décembre : à Arc-sous-Cicon, vendredi 6 décembre, soirée à thème. Dimanche midi, traditionnel repas -Téléthon

Le 14 Décembre : Marché Noël

Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde week-end et jours fériés : 03 81 38 51 10 (police de Pontarlier)
- Centre anti-poison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17 (ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025

Les délocalisations de nos agriculteurs

Nous avons été saisis des projets de deux exploitants agricoles d'Arçon visant à l'acquisition de terrain communal pour leur permettre d'exercer leur profession avec plus d'efficacité et de confort pour tout le monde. Ces demandes ont été acceptées.

1/ Olivier POURCHET : son exploitation coïncée au milieu du village, ne permettait plus aucune évolution. Nous lui avons cédé 60 ares de terres agricoles sur la parcelle B n° 566 au lieu-dit «Au Cotay» dont il était locataire, située en bordure du chemin de la vierge, à distance respectable du terrain

de tennis, au prix de 1€/m² selon l'évaluation faite par le service des Domaines.

2/ Le GAEC GUINCHARD : était demandeur de terrain pour édifier un bâtiment agricole regroupant les divers sites utilisés aujourd'hui. Nous lui avons cédé 1 ha 36 a 27 ca de la parcelle B n° 663 au lieu-dit «Au Cotay» pour les mêmes conditions financières, à un endroit qui n'obère pas d'éventuels projets communaux.

Ces cessions sont évidemment conditionnées à la réalisation des projets.

Point sur les travaux

La réfection de la toiture de l'église côté nord a été effectuée et en même temps l'accès libre à l'ancien cimetière rétabli.

Les travaux de protection sur le pignon Nord-ouest de l'école ainsi que la protection de la façade ouest de l'école maternelle ont été effectués dans les délais prévus.

Le marquage au sol ainsi que le rebouchage des trous sur les chaussées ont été effectués.

Le débouchage des fossés le long de la voie communale n°1 «aux Mottats» qui avait dû être interrompu cet été pendant les fortes chaleurs en raison des dégradations occasionnées au revêtement de la voie, vont reprendre dans les jours qui viennent.

Nous avons en projet de réhabiliter la fontaine située au cœur du village, ainsi que ses abords, réservoir et ancien «poids public» dont la porte d'accès est particulièrement dégradée.

Conseil d'école : Rythmes scolaires

Un conseil d'Ecole s'est tenu le 24 septembre dernier. Il devra se prononcer avant le 31 décembre prochain sur le découpage des horaires de classe pour la rentrée scolaire de septembre 2014.

Après échange entre les différentes composantes de ce Conseil d'Ecole, il a été décidé de consulter les parents sur deux points :

- Entre le mercredi matin et le samedi matin (8h30 à 11h30)
- S'agissant des horaires journaliers, il a semblé important de ne pas bouleverser ceux que vous connaissez déjà pour l'essentiel, à savoir : le matin de 8h30 à 11h30. La coupure de midi restant inchangée de 11h30 à 13h30.

- Le seul changement concernera la fin des cours l'après-midi, qui se fera à 15h45 au lieu de 16h30.

Il nous importera de savoir ce qu'il adviendra de vos enfants à partir de 15h45. Les récupéreriez-vous ou avez-vous l'intention de les confier au périscolaire, lequel est payant.

Un questionnaire a été distribué aux familles concernées par la rentrée scolaire 2014. Au moment où sort ce journal, vous aurez déjà répondu au questionnaire. Par ailleurs il semble que les écoles ayant opté pour cette réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013, connaissent quelques difficultés d'adaptation.

Il n'est pas impossible que cette réforme des rythmes scolaires connaisse encore des évolutions. Nous vous tiendrons informés en temps et en heure.

État civil 2013

Mariage

Fabien Henriet et Aurélie Prouteau, le 17 août à Arçon
Herbert Bourdin et Charline Mercet, le 31 août à Arçon

Décès

Dominique Lallemand, le 30 août à Arçon
Jacques Humblot, le 16 septembre à Arçon
Marie-Ange Pourchet, le 20 septembre à Pontarlier

Nos colonnes vous sont ouvertes, nous attendons vos réactions.

Dernière minute La sécurité routière :

Je suis à nouveau saisi par les riverains de la rue du Canal, pour les excès de vitesse permanents perpétrés par les footballeurs se rendant au stade. Malgré plusieurs recommandations, rien n'y fait. Nous n'attendons pas l'irréparable accident, il sera proposé prochainement au Conseil, la pose de deux ralentisseurs sur ce trajet.

Bernard Laithier

Mairie d'Arçon
2 rue des Tilleuls • 25300 ARÇON
Tél. / fax 03 81 46 27 21
mairie.arcon@gmail.com

LE CAILLEU

n° 23 • OCT. NOV. DÉC. 2013

Le mot du maire

Chers Cailleuses et Cailleux,

Il semble que nous soyons sortis d'un mauvais pas avec le Chemin des Côtes dont la réalisation était entachée de malfaçons.

Est-ce nécessaire de rappeler à ceux qui l'empruntent, que les pierres naturelles qui le constituent se sont avérées gélives et n'ont pas résisté à deux hivers consécutifs. Quasiment toutes se sont fissurées ou fendues.

Nous avons bien sûr émis de sérieuses réserves lors de la réception des travaux et un temps le fournisseur et le poseur se sont renvoyé la responsabilité. Devant notre détermination à engager des poursuites et la réalité des faits, les pierres non posées connaissent le même désagrément en fendant sur les palettes, le fournisseur a dû reconnaître sa totale responsabilité. Le lot de pierres qu'il avait fourni s'avérait provenir d'une mauvaise faille dans la carrière, d'autres avaient connu le même désagrément.

Il a pris en charge la totalité de la reprise des travaux avec une équipe de poseurs à lui pour en atténuer le coup, sous la surveillance de la Société ISS, poseur d'origine et responsable du chantier. L'ensemble des pierres naturelles a été changé, provenant de la même carrière mais d'un endroit ne connaissant pas le défaut des premières. Ces travaux devaient être effectués pour le 1^{er} octobre, ils ont été terminés vendredi 27 septembre. De l'avis général, ils semblent avoir été très bien exécutés et de prime abord, les pierres posées ne semblent pas connaître les fissures apparentes observées sur les pierres initiales. Il restera une journée de travail de finitions à effectuer pas la société ISS pour reprendre les abords, et réparer les dégâts occasionnés lors de la repose. La garantie décennale prendra effet à compter de la fin de ces travaux.

Bernard Laithier

Le Concours départemental du cheval comtois à Maîche

Nos représentants se sont brillamment comportés à ce difficile et très convoité concours.

Cyril LONCHAMPT et Adrien ROLAND ont obtenu la 4^e place avec leur jument respective «Véronne» et «Bianca», tandis que Jérôme HENRIET obtenait les 8^e et 12^e places avec «Belle de Mai» et «Athena des Carrés».

Félicitations à nos fervents défenseurs de la race comtoise.

Bernard Laithier

La fête du Village

L'équipe nouvelle de bénévoles, pour la deuxième année, a relevé le défi de vous offrir une guinguette géante ainsi que son traditionnel «Méchoui».

Cette année encore la clémence du temps nous a souri et la fréquentation de notre journée festive a été très bonne malgré les inquiétudes suscitées par la fermeture du Pont d'Arçon à la circulation automobile.

Le public semble avoir apprécié les animations proposées, mélangeant accordéoniste, trompettiste, gymnastes, les participations d'associations locales : Danse Attitude et la Perce-oreille qui chaque année participent à la fête. N'oublions pas non plus «Music Anim» qui nous avait réservé sa dernière prestation au sein du club. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite.

Un petit regret, la longue file d'attente pour se faire servir le repas de midi sous un soleil intense. Heureusement l'équipe de choc a fait face et nous les en remercions. Tout sera mis en œuvre à l'avenir pour améliorer cette situation.

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent pour la traditionnelle «Fondue géante» qui sera animée par Pierre-Alain KRUMMENACHER que vous avez découvert en ce 15 août. Reste à convenir d'une date, laquelle n'a pas encore été fixée.

Joël Maugain



Présentation le groupe de la famille ROLAND

Le Comice de Saint-Gorgon présence d'Arçon

Le comice du canton de Montbenoit s'est tenu cette année à Saint-Gorgon le samedi 21 septembre dernier par un temps ensoleillé et clément. Sur les 550 têtes de bétail présentées, les représentants de la commune comptaient un fort contingent de 62 bêtes, amené par le GAEC GUINCHARD (29), le GAEC des Eclasons (14), l'EARL Jean-Yves MAUGAIN (20) et Anne-Marie ROLLAND (9). Nos représentants se sont distingués puisqu'ils seront primés à 22 reprises, soit quasiment 1 bête sur 3 présentées. C'est remarquable, félicitations à eux.

Bernard Laithier



Repas de quartier

Le Rochera

C'est avec toujours autant de sympathie et de bonne humeur que le barbecue du Rochera a eu lieu le vendredi 28 juin. Un temps de rencontres et de partages apprécié de tous, devenu maintenant une tradition.

Florence Desgrange



Le Mont Girod

Ils étaient un peu plus de 80, c'est le «Mont Girod», rassemblés pour le repas de quartier en ces premiers beaux jours d'été. Merci encore à la «Mag» pour son accueil chaleureux.

Fabrice Perignon



Le Village-Bas

Durant la journée estivale du 13 juillet, les voisins du village-bas se sont retrouvés sur le terrain de foot afin de partager le traditionnel barbecue qui est toujours bien apprécié. Cette année, si la fréquentation était en baisse, en revanche l'ambiance était au top. Nous avons eu droit à l'horoscope donné par Jacky et la baignade pour les moins frileux. La soirée s'est terminée tard dans la nuit, l'équipe d'organisation s'étant retrouvée, comme la veille autour d'un feu de camp lors de la montée du chapiteau.

Joël Maugain



Centre

Le 29 juin dernier a eu lieu la fête de quartier du village-haut, sous une pluie battante et une température très basse pour la saison. Dans l'urgence il a fallu trouver une solution quant au lieu de tenue de la fête, il n'était plus possible de passer la journée dehors à proximité des tennis comme prévu initialement. Les époux NICOLAS ont offert gracieusement leur sous-sol et nous nous sommes retrouvés une bonne vingtaine à l'abri et au chaud. Comme toujours ces imprévus viennent pimenter l'instant et nous garderons le souvenir d'un agréable moment de convivialité.

Nadine et Hervé Nicolas

Les associations

d'Arçon 2013

Nom	Responsable
A.S.A (foot)	GUINCHARD Christophe 5 rue du Château d'eau 03 81 39 07 38
La Perce Oreille	MAUGAIN Félix 12, rue du Canal 03 81 39 76 13
Club de l'amitié	ROGNON Gérard 9 rue du Mont Girod 03 81 38 85 90
La Sittelle	CHABOD Claude 7, rue du Cotay 03 81 39 06 27
Association de chasse	MERCET Alain 1, rue du Rochera 03 81 39 12 08
Association des parents d'élèves	BOURIOT Christophe 4, rue Mont Girod 03 81 46 31 60
Danse Attitude	GIRARD Carole 10, Grande rue 03 81 46 62 73
Tennis club d'Arçon	SIMON Michel 2, rue du Croset 03 81 39 05 46
Gym féminine volontaire	GIRARDET Monique 42, Grande rue 03 81 39 31 61
Les fortes têtes	PICOT Jérôme 6, rue des Côtes 09 79 66 43 70
Les arts sont créatifs	VACELET Christelle Rue des Côtes 09 75 38 42 57
Au cheval d'arçon	DELACROIX Alain 8, Grande rue 03 81 39 61 63
APA pays Afrique	MARGUET Bernadette Les Granges 03 81 39 00 49
Association des instituteurs de l'école d'arçon	CHAMBELLAND Jean-François 12, rue des Tilleuls 03 81 39 06 80
Arçon VTT	MAUGAIN Christophe 3, impasse des Vignes 03 81 46 31 82
LACIM	GUINCHARD Reine 5, rue du Château 03 81 39 07 38
QI GONG (Sagarmatha)	GIRARDET Patricia 9, Grande rue 03 81 46 61 28
Anciens Combattants	HENRIET Bernard 23, Grande rue 03 81 39 56 61

Le pont d'Arçon, d'hier :

On en a beaucoup parlé en cet été 2013, je l'ai vu faire, c'est l'entreprise MARRON de Valdahon qui était chargée de ce travail.

L'ancien Pont dont il reste un vestige du côté de l'ancienne scierie était très « accidentogène », il coupait le Doubs à angle droit avec un virage serré à chaque extrémité. Je me souviens de plusieurs accidents dont le plus spectaculaire concernait une camionnette de l'entreprise MINAZZI, parents de notre concitoyen Jean, qui avait sauté dans le Doubs depuis le pont.

La réfection de cet ouvrage avait été décidée et commencée avant la guerre 1939-1940. Pour faire les deux points d'ancrage sur la berge, de la pierre avait été tirée d'une carrière située à l'emplacement de l'abris-bus et acheminée avec des chariots et un téléphérique qui surplombait le Doubs. Le Conseil municipal avait décidé de garder l'ancien pont pour le passage des troupeaux.

En 1940, les deux extrémités du pont étaient coulées, tandis que simultanément l'armée avait préparé l'ancien pont pour le faire sauter. Dans les gros piliers en pierres de taille, des cavités avaient été aménagées pour recevoir les charges d'explosifs. Le 17 juin 1940, après une fausse alerte en matinée, l'opération avait été différée à cause de la présence d'un troupeau sur l'ouvrage et de nombreuses personnes. Le pont a sauté en début d'après-midi, occasionnant la projection dans les airs d'énormes pierres ainsi que les armatures métalliques.

Les débris s'étaient répandus jusqu'au village-haut. De gros dégâts étaient à déplorer dans les toitures du village-bas. Nous avons eu très peur, je me trouvais avec mon frère, mes sœurs et cousines, dans la montée du Soutet, nous avons reçu une volée de cailloux et autres débris. Le petit groupe de soldats français qui avaient fait sauter le pont s'était sauvés s'abriter en direction du Bois de l'Oie. Après avoir séjourné trop longtemps au café, ils seront faits prisonniers.



Le Pont d'Arçon après avoir sauté le 17 juin 1940

Le même jour, le premier soldat allemand a traversé le Doubs sur les débris du Pont, le revolver au poing. Les chars allemands venant de Pontarlier, quant à eux ont traversé le Doubs dans l'eau à hauteur du terrain de foot, puis le petit pont enjambant le canal, et enfin ont emprunté la rue du Canal. Une passerelle fut installée sur le Doubs pour permettre aux piétons de traverser. Par la suite les soldats allemands ont construit un pont

en bois avec de gros madriers boulonnés sur un socle en béton placé dans l'eau, permettant au peu de véhicules qui circulaient à cette époque, et de faible tonnage, de traverser.

Après quelques mois de cette situation, la construction d'un Pont neuf reprit tout doucement avec peu de moyens. Elle était l'œuvre d'un petit groupe d'Espagnols et d'une famille yougoslave. Les pauvres étaient très malheureux en cette période de restriction et logeaient rue du Canal dans la maison aujourd'hui rénovée, propriété de la famille Philippe JEANNINGROS.

Puis d'autres ouvriers sont venus les renforcer. Le chef de chantier était Monsieur TRIVAUDEY, il demeurait au Bois de l'Oie.

Nous autres gamins, j'avais personnellement 14 ans, étions très intéressés par ces travaux. Nous profitions du dimanche pour jouer avec les plateaux sur le Doubs. Le chef de chantier, grand pêcheur, outre des poissons, récupérait ses plateaux flottant sur le Doubs en aval des travaux. Petit à petit les travaux avançaient, le pont terminé était inauguré en 1943 à l'occasion d'une sobre cérémonie au cours de laquelle il fut béni par le curé du village, l'abbé LACROIX.

Notre Pont a 70 ans cette année, ne soyons pas étonnés s'il donne des signes de fatigue. Finalement à l'occasion de sa rénovation cet été, qui a occasionné sa fermeture, nous avons réalisé toute son utilité.

Félix MAUGAIN, Ancien maire

Le pont d'Arçon, d'aujourd'hui :

Merci à Félix MAUGAIN pour son article et sa conclusion pleine de sagesse.

Vous avez subi cet été les désagréments occasionnés par la fermeture du Pont d'Arçon. Ils étaient nécessaires et ont été effectués quasiment dans les délais prévus. Cet entretien a été organisé sur

une voie départementale, par les services du Conseil général qui en a assuré la totale charge financière. Pour couper court aux bruits les plus divers qui circulent, il y aura l'année prochaine une seconde tranche de travaux qui consisteront à traiter le dessous du tablier du Pont et

non les piliers qui sont en parfait état. Ces travaux ne devraient entraîner qu'une gêne minimale à la circulation. S'il devait y avoir des coupures de circulation, celles-ci ne devraient être que très momentanées, de l'ordre de la demi-journée.

Bernard LAITHIER

Le club de l'Amitié recrute

Vous aimez marcher, faire de la gymnastique douce, jouer aux tarots, belote, scrabble, participer aux voyages, sorties (grenouille, raquette, ...) Venez nous rejoindre.

Inscription et règlement avant le 15 janvier 2014 auprès de M. Claude Chabod. Cotisation annuelle : 20 €

Par ailleurs, le jeudi 17 octobre à 14h30 à la salle des fêtes, une réunion d'information sera tenue par un animateur de la PAPA (Prévention de l'Autonomie des Personnes Agées). Il vous proposera divers ateliers : mémoire, équilibre, prévention des chutes, nutrition, santé.

Cette réunion s'adresse à un public âgé de plus de 55 ans. Vous y êtes attendus nombreux, merci d'en parler autour de vous.

Le Comité du Club

Le Téléthon Arc-sous-Cicon 2013

Lors du traditionnel repas du vendredi 6 décembre à 20 h, constitué d'une fondue géante et dont les mois de l'année sont le thème, le village d'Arçon évoquera le mois d'avril.

Quant au samedi, le repas traditionnel sera animé par le médiatique Dany MOUREAUX.

L'inscription sur listes électorales : Comment faire ?

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013. L'inscription est automatique pour les jeunes de dix-huit ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales est possible en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (pièce d'identité et justificatif de domicile).

En 2014, les élections municipales se dérouleront au mois de mars (a priori les 23 et 30 mars) et les Européennes au mois de mai (le 23 mai).